



**PRÉFET
DU VAR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Toulon, le 16 mars 2022

SOLIDARITÉ UKRAINE

Une antenne du guichet unique des demandeurs d'asile bientôt transférée à la préfecture du Var pour les ressortissants ukrainiens

Dans le cadre de la protection temporaire attribuée par l'Europe aux ressortissants ukrainiens fuyant la guerre, la préfecture du Var accueille les personnes nouvellement arrivées pour leur délivrer des autorisations provisoires de séjour (APS).

Ce document leur permet de travailler et d'ouvrir des droits pour la prise en charge des soins médicaux.

Dans un second temps, pour obtenir une allocation financière, les ressortissants devront se présenter au guichet unique des demandeurs d'asile (GUDA) dont une antenne sera exceptionnellement transférée de Nice à la préfecture du Var afin d'éviter de longs déplacements aux personnes déjà hébergées dans le département.

Les ressortissants disposant d'une autorisation provisoire de séjour seront contactés pour effectuer cette démarche à Toulon. **Dans ces conditions, il est inutile de se rendre à Nice.**